

# LA FNAC PIRATE-T-ELLE ENCORE HADOPI ?

LE 15 JUILLET 2009 STÉPHANE FAVEREAUX

**Denis Olivennes, dans le cadre des directives fixées par N. Sarkozy, en sa qualité de PDG de la FNAC, donc au premier chef concerné, est chargé par l'ex-ministre de la culture C. Albanel d'explorer les voies possibles pour lutter contre la contrefaçon et le piratage numériques. Il lui fallait aussi réfléchir.... au développement d'une offre [...]**

Denis Olivennes, dans le cadre des directives fixées par N. Sarkozy, en sa qualité de PDG de la FNAC, donc au premier chef concerné, est chargé par l'ex-ministre de la culture C. Albanel d'explorer les voies possibles pour lutter contre la contrefaçon et le piratage numériques. Il lui fallait aussi réfléchir.... au développement d'une offre culturelle numérisée pertinente. Que c'est beau sur le papier. Presque émouvant.

On le sait maintenant, il est inutile d'y revenir longuement, les propositions du SNEP, reprises par la mission Olivennes, et ayant initié la délicieuse HADOPI sont irréalistes. Les problèmes posés quant aux respects des libertés individuelles sont connus de tous.



## Denis « Jack Sparrow » Olivennes

En 2008, la FNAC, dont le patron est garant de l'intégrité, se retrouve au milieu d'un sac de nœuds à l'ironie magnifique : le monsieur anti-piratage, père putatif d'HADOPI est épinglé par *Le Canard Enchaîné* qui révèle que des DVD commercialisés par l'enseigne semblent être d'origine douteuse, voire totalement pirates, les livrets étant de qualité médiocre, les DVD ne comportant pas la moindre impression, les logo sont flous, des erreurs dans les titres et le repérages des pistes légion. Il était alors question de concerts édités par Masterplan et Wow Corporation. Les artistes dont les œuvres ont été piratées et vendues au prix fort par la maison Olivennes étaient entre autre Jimi Hendrix ou Eric Clapton.

Voici donc un peu plus d'un an, la SACEM se montre modérée en précisant que « *Les gens de la FNAC sont un peu « légers » quand ils achètent ces produits-là* ». La FNAC se dédouane, à la façon d'un enfant de 5 ans : « *nous achetons 262 000 références par an et nous avons plus de 600 fournisseurs. Ils savent ce qu'ils nous vendent, ils sont responsables. C'est à eux d'être honnêtes. On ne va pas, à chaque commande, demander au fournisseur qu'il nous prouve que son produit possède toutes les autorisations. Maintenant, si quelqu'un nous prouve qu'il n'est pas légal, on le retire des rayons* » Un distributeur de produit culturel n'est donc pas responsable ? ne vérifie pas la qualité et la légalité de ce qu'il vend à des clients qui deviennent receleurs de DVD pirates ?

## Stop ou encore ?

Le rapport Olivennes institue donc une Haute Autorité chargée de surveiller les citoyens sur la toile pour pister les sauvageons téléchargeant des fichiers musicaux, vidéos *etc.* Les condamnations sont donc dorénavant possibles. Malheureusement, les majors oublient facilement qu'un « pirate » est un client potentiel. Quant à la FNAC... elle continue.

A l'instar du *Canard Enchaîné*, *Siné Hebdo*, dans un article de Jérôme Bonnet paru le 24 juin 2009, montre que les faits se poursuivent avec la vente de DVD proposant des concerts de groupes rock ayant acquis une certaine notoriété : Les Rolling Stones, Queen, *etc.*, enregistrés dans des conditions plus que douteuses. J. Bonnet précise dans son papier que « *la Fnac écoule ses Stocks* » quinze mois après avoir promis de retirer des rayons des DVD pirates, si l'on en croit les propos des dirigeants lorsque l'affaire est venue sur la place publique au premier trimestre 2008.



## Nouvelle donne au *Nouvel Obs* ?

Si D. Olivennes donne son crédit à la loi HADOPI, on peut être légitimement en droit de se demander si le groupe dont il a assuré la direction au moment des faits est dans la même ligne légale ! Qu'en pense le nouveau patron du *Nouvel Obs*, Denis Olivennes, magazine qui en son temps avait relayé une pétition réunissant Jean-Louis Aubert, Khaled, Benabar, Sinclair, Keren Ann, M... Ces artistes avaient signé, à l'appel du *Nouvel Obs*, un texte pour qu'il soit mis fin aux nombreux procès contre les pirates Pascal Nègre, grand Manitou d'Universal contre le piratage avait, en février 2005, répondu : *"Avec cet appel, vous voulez tuer l'industrie musicale ou quoi ? [...] Pourquoi ne pas lancer un appel en faveur des chauffards de la route ?"*

D. Olivennes – FNAC – P. Nègre – HADOPI... le quatuor fatal du téléchargement et du piratage se réunit pour notre plus grand plaisir dans ses contradictions. Que vas faire D. Olivennes avec le *Nouvel Obs* maintenant ?

Affaires(s) à suivre... jurisprudences éventuelles aussi !